

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 750 MAI 2021

COMPRENDRE

HÉBERGEMENT D'URGENCE : COMMENT RÉSOUDRE LA CRISE ?

INNOVER

INTERNATIONAL :
FEMMES AGRICULTRICES,
DES SAVOIRS À FAIRE
FRUCTIFIER

EXPLORER

SUR « LE PARCOURS
DU COMBATTANT »
DES DEMANDEURS
D'EMPLOI



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



28

04 RÉAGIR

LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS : UN COMBAT ENCORE À MENER

06 INNOVER

FEMMES AGRICULTRICES, DES SAVOIRS À FAIRE FRUCTIFIER

11 DÉBATTRE

FAUT-IL RENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS ?

14 COMPRENDRE

14 **Enquête.** HÉBERGEMENT D'URGENCE : COMMENT RÉSOUDRE LA CRISE ?

22 **L'entretien :** « IL FAUT SORTIR DE LA DICTATURE DE L'URGENCE »

26 **Ici et là-bas.** FINLANDE : DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT

27 **Des outils pour comprendre**

28 RENCONTRER

BORIS TAVERNIER. L'ART DE L'ALIMENTAIRE

31 EXPLORER

SUR « LE PARCOURS DU COMBATTANT » DES DEMANDEURS D'EMPLOI

38 POINT DE VUE

OLIVIER JOBARD

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

REPOS SUBVENTIONNÉ PAR L'ADMINISTRATION ?

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*: 106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Fayet

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 58 145 exemplaires.

Dépôt légal : n° 109482

Numéro de commission paritaire :
1122 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Vincent Boisot / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



EDDIE PÉRIOT / SCOF

ÉDITORIAL

IL N'Y A PAS DE CRISE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE

NINON OVERHOFF RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT DE LA RUE AU LOGEMENT
AU SECOURS CATHOLIQUE CARITAS-FRANCE

“

UNE CRISE QUI DURE
DEPUIS VINGT ANS
ET DONT LES SOLUTIONS
SONT CONNUES
ET ÉPROUVÉES N'EST
PLUS UN ACCIDENT,
MAIS UN CHOIX
POLITIQUE.

”

Les confinements et les couvre-feux successifs dont nous faisons l'expérience depuis plus d'un an nous rappellent à quel point « *la possession d'un logement est très étroitement liée à la dignité des personnes et au développement des familles* » et qu'il « *[est] une question centrale de l'écologie humaine*¹ ». Refuge protecteur pour les plus aisés, il s'est en revanche refermé comme un piège sur les ménages confrontés à l'insalubrité, au surpeuplement ou à la précarité énergétique. Pour d'autres encore, il fait cruellement défaut.

Les personnes sans domicile sont environ 300 000 dans la France de 2021 et ce chiffre progresse de 10 % par an depuis 2012 bien que le logement décent soit un droit fondamental, un objectif à valeur constitutionnelle et qu'il soit opposable devant les tribunaux depuis 2007. Cette situation concerne un tiers des personnes et familles rencontrées quotidiennement par le Secours Catholique, qu'elles soient sans abri, vivent en habitat informel ou soient accueillies "temporairement" dans les dispositifs d'hébergement déployés en réponse aux "crises" sociale, migratoire ou sanitaire. Forts du consensus international qui conclut à l'efficacité sociale et économique de l'accès direct au logement pour mettre fin au "sans-abrisme", les plans gouvernementaux se succèdent depuis 2009 pour réformer le secteur de l'hébergement d'urgence. L'actuel président de la République s'est même engagé à ce que plus personne ne soit contraint de vivre à la rue grâce au "Plan quinquennal en faveur du Logement d'abord". Mais s'est-on jamais véritablement donné les moyens de faire autre chose que de parer à l'urgence ? En effet, le nombre de nuitées hôtelières et de places de mise à l'abri a doublé depuis 2013, mais rapporté à la richesse nationale, l'effort public en faveur du logement est à son niveau le plus bas depuis 1984.

Une crise qui dure depuis vingt ans et dont les solutions sont connues et éprouvées n'est plus un accident, mais un choix politique. Sortir durablement de l'urgence implique d'investir massivement pour développer une offre de logements abordables aux ménages à très faibles revenus. Mais aussi de lever les barrières à l'accès au logement. Et ce en s'assurant que l'offre disponible bénéficie prioritairement à ces ménages, en renforçant les services d'accompagnement social et en donnant de réelles perspectives d'intégration aux personnes sans titre de séjour qui ne sont ni régularisées ni éloignées du territoire. Enfin, cela demande d'enrayer la fabrique du "sans-abrisme" en prévenant efficacement les expulsions locatives et en préservant le système de protection sociale lié au logement, dont les aides au logement, réduites de 20 % sous ce quinquennat, sont le pilier. ■

¹ Pape François, encyclique *Laudato si'*, § 152, 2015.

LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS : UN COMBAT ENCORE À MENER

Le pacte social français attribue des droits sous forme de prestations financières aux citoyens ayant des revenus insuffisants afin qu'ils puissent vivre décemment. Or plus d'un quart des personnes qui y sont éligibles ne parviennent pas à faire valoir leurs droits. Dans la lutte contre le non-recours, on note quelques points positifs et de nombreuses insuffisances.

PAR **JACQUES DUFFAUT**

+ Dans leur stratégie de lutte contre la pauvreté, les pouvoirs publics encouragent l'émergence de territoires "zéro non-recours" suggérée par le Secours Catholique, et implantent des Maisons France services sur certains territoires d'où les services sociaux avaient disparu.

+ Depuis le 1^{er} novembre 2019, la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé) ont été remplacées par la complémentaire santé solidaire, obtenue de façon semi-automatique par les allocataires du RSA. Cette mesure a été prise après le constat que 25 % de la population renonçait à se faire soigner. 670 000 foyers bénéficient désormais de cette mesure sans avoir à renouveler chaque année leur demande une fois la prestation obtenue.

+ La loi d'août 2018 pour un "État au service d'une société de confiance" incite les administrations à échanger les données des allocataires afin que ces informations, fournies une première fois, n'aient plus à être présentées à nouveau auprès des autres administrations. Cette incitation toutefois n'est pas toujours suivie d'effets.

- Avec la généralisation de la politique de numérisation, les démarches en ligne pourraient laisser espérer un progrès. En réalité, elles sont une entrave supplémentaire pour les plus pauvres, qui ne disposent pas toujours d'un équipement informatique (ordinateur, imprimante...) ou qui ne parviennent pas à s'en servir aisément. Le tout-numérique est au final une cause importante du non-recours.

- Au nom de la lutte contre la fraude, un climat de suspicion plane sur les allocataires. Conséquence : nombre d'allocataires potentiels abandonnent leurs démarches pour ne plus subir des contrôles qui tournent parfois à l'acharnement. La confiance des Caisses d'allocations familiales semble également érodée puisque, pour réétudier un dossier, elles suspendent les allocations. Une pratique fréquente et pourtant illégale.

- La promesse de simplifier les démarches et les formulaires reste encore à tenir. La réforme du RUA¹ est au point mort. Les dossiers du RSA, par exemple, sont toujours aussi compliqués à remplir, notamment pour les personnes aux revenus irréguliers et pour celles qui occupent un emploi précaire. ■

REPÈRES

29% À 39%
des personnes éligibles
au RSA
ne le perçoivent pas.

**ENTRE
42% ET 46%**
des personnes éligibles
à la CMUC-C¹ ou à l'ACS²
étaient en situation
de non-recours.

► Hors Secours Catholique, le non-recours à la CMUC-C se situe entre 34% et 45%

► Et celui de l'ACS entre 41% et 59%

¹ Couverture maladie universelle complémentaire

² Aide à la complémentaire santé

¹ Revenu universel d'activité



NOTRE ALTERNATIVE

PAR **DANIEL VERGER**, RESPONSABLE DU PÔLE ÉTUDES-RECHERCHES-OPINION À LA DIRECTION ACTION ET PLAIDOYER FRANCE-EUROPE

LE SYSTÈME DOIT SE FONDER SUR LA CONFIANCE ENVERS LES ALLOCATAIRES

La lutte contre le non-recours devrait être une priorité politique, ce qu'elle n'est pas aujourd'hui. Or la conséquence du non-recours est que nous, la société, nous laissons une partie d'entre nous sombrer dans la misère. Le phénomène est important : un tiers des personnes qui peuvent prétendre au RSA ne le perçoivent pas. Dans le rapport que nous publions sur le sujet¹, nous insistons sur la confiance à accorder aux allocataires : ne pas les considérer comme des fraudeurs, leur reconnaître le droit à l'erreur. Nous souhaitons une politique de lutte contre le non-recours avec des objectifs clairs et

un pilotage national ambitieux. Il faut également simplifier les démarches, coupler les prestations,

“
NOUS SOUHAITONS UNE
POLITIQUE DE LUTTE
CONTRE LE NON-RECOURS
AVEC DES OBJECTIFS CLAIRS
ET UN PILOTAGE NATIONAL
AMBITIEUX.
”

prévenir les ruptures de droits lors des changements de situation, éviter le basculement vers le nonaccès aux droits.

L'expérimentation "Territoire zéro non-recours aux prestations sociales" est une piste intéressante qu'il faudrait développer partout en France. Le Secours Catholique est prêt à y prendre sa part. Pour cela, il faut que les services sociaux soient réimplantés au plus près des personnes. Enfin, tout allocataire devrait avoir un référent unique capable d'analyser sa situation, diagnostiquer ses besoins, évaluer ses droits et assurer un lien de concertation et de coordination avec les différents organismes. ■

¹ « Non-recours: une dette sociale qui nous oblige » bit.ly/RapportNonRecoursSC

DROIT DE SUITE

MOBILITÉ SOLIDAIRE : LA BALLE DANS LE CAMP DES COLLECTIVITÉS

Promulguée fin 2019, la loi d'orientation des mobilités présente des avancées pour les plus précaires : l'expression d'un droit à la mobilité pour tous ; la promesse d'en finir avec les "zones blanches"¹ en permettant aux communautés de communes de se saisir de la compétence mobilité, ou encore l'introduction de la compétence "mobilité solidaire". Cette dernière doit inciter les communautés de

communes qui s'en empareront (ou à défaut les régions) à mettre en œuvre des services de mobilité à caractère social ou à verser des aides financières. Au sein du Laboratoire pour la mobilité inclusive et avec le ministère de la Transition écologique, le Secours Catholique a participé à l'élaboration de guides² pour accompagner les collectivités. « *Maintenant le temps de l'action est venu* », déclare

Daphné Chamard-Teirlinck, chargée de la thématique au Secours Catholique. « *Nous encourageons les collectivités à se saisir notamment du dispositif prévu par l'article 18 qui permet l'élaboration de plans d'action communs pour la mobilité solidaire, dans les territoires et à partir des besoins des personnes.* » ■

Clarisse Briot

¹ Dépourvues d'autorité organisatrice de mobilité
² tousmobiles-kit.com



FEMMES AGRICULTRICES, DES SAVOIRS À FAIRE FRUCTIFIER

PAR **AURORE CHAILLOU**

Au Sénégal, des organisations paysannes soutenues par des partenaires du Secours Catholique valorisent le travail agricole invisible des femmes, afin qu'elles en tirent des revenus. Cet argent permet d'améliorer l'habitat, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation de leur entourage. Des expériences similaires existent en Inde et au Brésil.

Pour compléter les maigres ressources de leur ménage, des femmes de Ngoye, commune rurale du Sénégal, migrent à Dakar, à deux heures de route vers l'ouest, après les récoltes. Certaines y vendent le stock familial d'arachides ou de mil. D'autres accomplissent les travaux domestiques d'une famille mieux lotie. Elles épargnent pour ceux restés au village (enfants,

mari, belle-famille) et vivent dans des conditions très précaires.

Aujourd'hui, grâce aux revenus tirés des activités de maraîchage développées avec Caritas Thiès¹ au sein de groupements d'entraide, les candidates à la migration sont moins nombreuses. Une vie plus digne est désormais possible à Ngoye. Le patient travail mené par Caritas au Sénégal, celui de la Sempreviva Organização Feminista (Sof) au Brésil ou de la Balasore Social Service Society¹ (BSSS) en Inde en témoignent : lorsque les femmes développent une certaine autonomie économique, leur famille en tire des bénéfices en termes de sécurité alimentaire, de santé et d'éducation. >>>

▲ Au Sénégal, Caritas Kaolack forme des groupes de femmes à l'agroécologie.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

150 millions
de personnes qui souffrent de la faim

Supprimer les inégalités entre les femmes et les hommes qui travaillent la terre permettrait de réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde*.

► En milieu rural, les femmes ont moins accès que les hommes aux moyens de production, à l'éducation, aux opportunités de travail.

► Besoin d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages ruraux, menacée par les changements climatiques, les crises alimentaires, l'accaparement des terres.

* Source : Programme alimentaire mondial

L'IDÉE



Renforcer l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural pour accroître leur production agricole et les revenus des ménages

► En les formant aux pratiques agro-écologiques et à la commercialisation des récoltes, via des organisations paysannes



QUI ?

- Caritas Kaolack, partenaire sénégalais du Secours Catholique
- Des femmes en milieu rural et leur famille



COMBIEN ?

750
élus locaux
et agents
municipaux

15
communes

+ de 30 000
bénéficiaires directs
(famille élargie, élus,
membres des organisations
socio-professionnelles...)



LES OBJECTIFS

Diversifier
l'alimentation
des familles

Diversifier
les ressources
économiques
des ménages

Lutter contre
les inégalités
hommes-
femmes

Renforcer
la cohésion
sociale

Développer
le pouvoir d'agir
des femmes



LES LEVIERS DE LA RÉUSSITE

- La participation de tous les membres d'une communauté rurale : femmes, hommes, chefs de village, autorités municipales...
- La sensibilisation des femmes aux inégalités qu'elles subissent
- L'éducation des femmes et des jeunes filles



LES PARTENAIRES

- Les communes
- Popkadifa : plateforme d'organisations paysannes
- Biotech Sénégal : fournit biopesticides et biofertilisants
- Tropicasem : pour les semences et le matériel agricole
- Misereor (Allemagne)
- Caritas Kaolack, Caritas Sénégal, Secours Catholique – Caritas France

» Au Sénégal, avant de cultiver, il faut « *sécuriser la terre* », explique Odile Rose Sarr, sociologue animatrice à Caritas Kaolack. Le groupe s'adresse au chef du village pour obtenir le droit d'exploiter un terrain. Une quarantaine de femmes se partagent un hectare. Elles décident ensemble de ce qu'elles vont semer : aubergines, laitues, courges, navets, carottes, menthe... Puis elles vendent ces produits sur les marchés locaux ou à Dakar. L'argent gagné leur appartient. Une victoire quand, souvent, le travail des femmes n'est reconnu ni socialement, ni économiquement. Pendant la saison des pluies, en plus des tâches domestiques et de l'entretien du potager destiné à nourrir la famille, les habitantes de Ngoye participent aux travaux des champs d'arachides, de maïs ou de mil, au côté de leur mari. Mais à la fin des récoltes, celui-ci décide seul de l'usage de chaque centime tiré de ce labeur commun.

Au Brésil, en Inde et ailleurs dans le monde, en milieu rural, la situation des femmes est généralement plus précaire que celle des hommes, et plus que celle des femmes et des hommes vivant en milieu urbain. Cela s'explique notamment par



LORSQUE LES FEMMES SONT IMPLIQUÉES, LA GESTION DES RESSOURCES DU MÉNAGE EST MEILLEURE.

des « *pesanteurs socioculturelles* », selon Odile Rose Sarr. En Inde comme au Sénégal, beaucoup de jeunes filles sont à peine allées à l'école et sont mariées tôt. À Barro de Turvo, au Brésil, l'ONG Sof a compris que pour valoriser économiquement la production des femmes, il fallait leur faire prendre conscience de leurs savoir-faire.

« *Poulets, laitues, épinards, plantes médicinales... Ce qu'elles cultivent ou les animaux qu'elles élèvent ne sont souvent pas vus comme du "vrai" travail* », explique Isabelle Hillenkamp, socio-économiste, qui mène sur place une recherche-action depuis 2016. « *L'agriculture que pratiquaient les femmes était invisible, car exclusivement tournée vers la consommation familiale.* »

Pourtant, les cultures vivrières jouent un rôle fondamental dans l'alimentation. Dans le district de Mayurbhanj, dans l'État indien d'Odisha, BSSS encourage le développement de l'agriculture et de l'entrepreneuriat des femmes à travers le projet Swaad. « *Auparavant, les gens mangeaient très peu de légumes parce que c'est une région très aride* », explique Chakradhar Rout, coordinateur du projet. Désormais, l'appropriation des techniques de l'agriculture biologique permet de tirer parti de ces hauts plateaux arides et d'améliorer les repas avec des légumes frais.

Au Sénégal, « *Habituellement, à la fin des récoltes, le mari gère à sa guise la production. Les périmètres maraîchers sont un prétexte pour entrer dans les ménages et démocratiser la prise de décision*, explique Odile Rose Sarr. *On a constaté que lorsque les femmes sont impliquées, la gestion des ressources est meilleure.* » Certains villages mettent en place des magasins polyvalents, qui proposent des services comme le warrantage : il permet d'obtenir un crédit garanti par le stock céréalier, qui gagne en valeur au fil des semaines. Cela permet d'anticiper les crises alimentaires et les périodes de soudure (entre la fin des stocks d'une récolte et le début de la suivante).

« *Avec l'argent gagné, des femmes améliorent leur habitation en achetant un lit pour elles ou leurs enfants.*



REGARD

ISABELLE HILLENKAMP, SOCIO-ÉCONOMISTE,
CHARGÉE DE RECHERCHE À L'INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT (IRD-CESSMA)

DÉCIDER DE CE QUE L'ON PRODUIT, C'EST CONSIDÉRABLE

« *On assiste à un processus historique d'exclusion des femmes de la modernisation agricole, qui réserve aux hommes l'accès à la mécanisation, aux grandes surfaces et aux produits générateurs de revenus. Cette suprématie masculine s'exprime dans les techniques : les outils sont très lourds. Si l'agroécologie veut être fidèle à sa critique d'un système qui exclut, elle ne peut en aucun cas reproduire ces inégalités. Il y a un vrai travail de "resignification" du rôle des femmes dans l'agriculture vivrière à mener. Permettre à des femmes d'avoir une autonomie de décision sur ce qu'elles vont produire, ça n'a l'air de rien, mais c'est considérable. Et le fait qu'elles décident de l'usage de leurs revenus est fondamental.* » ■



XAVIER SCHIMBEL / SOCF

Certaines achètent du matériel scolaire ou paient des soins », précise Véronique Ndione, chargée de programme à Caritas Thiès. D'autres changements dépassent le seuil de la maison. En Inde, faire partie d'un groupe d'entraide change le rapport de force des femmes avec les intermédiaires. Dans l'État d'Odisha, elles cousent des feuilles de sal séchées pour en faire des assiettes. « Elles vendaient leurs assiettes chacune dans leur coin. Maintenant, elles négocient et imposent leur prix parce qu'elles sont en groupe », témoigne George Lijo, directeur de BSSS en Inde.

Au Brésil, durant la pandémie, la demande de produits que les femmes de Barro do Turvo vendent via les réseaux militants a triplé. Pour éviter la contagion, certains consommateurs préfèrent se fournir chez elles plutôt que dans les supermarchés. La grande variété de produits qu'elles proposent, contrairement aux monocultures intensives, leur a permis de mettre en place des marchés diversifiés. « Cela a une répercussion positive sur leur position dans la communauté : elles sont vues comme des personnes qui génèrent un revenu dans cette situation de crise. Et le regard des femmes

sur elles-mêmes change », observe Isabelle Hillenkamp.

Cependant, à Barro do Turvo comme au Sénégal et en Inde, « les femmes manquent de temps : elles ont toujours toutes les tâches domestiques à gérer », constate Véronique Ndione. Celle-ci se réjouit pourtant d'assister à « une libération de la parole ».



MAINTENANT, LES FEMMES IMPOSENT LEUR PRIX AUX INTERMÉDIAIRES PARCE QU'ELLES SONT EN GROUPE.

En Inde, certaines femmes plaident désormais leur cause devant les décideurs locaux : à Badaitala (Odisha), elles ont osé demander l'installation d'une canalisation pour amener l'eau jusqu'au village. « Elles devaient couvrir une grande distance pour aller chercher de l'eau », explique Chakradhar Rout. Une tâche qui, traditionnellement, leur revient. « Mais installer une canalisation, c'était une décision qui dépendait des hommes. »

Ainsi ces projets ne peuvent se centrer uniquement sur les femmes. « On ne peut pas améliorer la condition des femmes sans intégrer les époux. Ce sont eux qui les autorisent à participer à une réunion, à s'associer à un groupe-ment. S'ils refusent, elles ne viendront pas. Quand on organise une réunion, on appelle d'abord le chef de village pour avoir son soutien », explique Véronique Ndione. Si dans la lutte contre la pauvreté les femmes sont premières de cordée, c'est parce que dans leur ascension, elles emmènent avec elles un mari, des enfants, une belle-sœur et, bientôt, tout un village. ■

1 Partenaires du Secours Catholique-Caritas France.

ELLES Y PENSENT AUSSI PAR CLARISSE BRIOT



D.R.

MARSEILLE

“POTENTIELLES”, COOP’ D’ENTREPRENEUSES

L’innovation collaborative au service de l’entrepreneuriat féminin est le credo de l’association Potentielles, née en 2007 à Marseille. Dans un tiers-lieu, des entrepreneuses issues de secteurs variés font du *co-working* et participent à des ateliers collectifs. En 2019, l’association a donné naissance à une coopérative d’activités et d’emplois afin de franchir un pas supplémentaire, à savoir « *travailler la gouvernance par les femmes, les amener à faire entendre leur voix et prendre des décisions pour elles, et pour les autres* », explique Élisabeth Luc, la fondatrice. La structure réunit à ce jour 19 entrepreneuses-coopératrices. ■

+ Plus d’infos sur : www.potentielles.fr

SAVOIE

“LE SAVON ALPIN”, FUTURE COOP’ D’ARTISANES

Fortes de leur expérience professionnelle acquise au Secours Catholique de Chambéry, Myriam Goubin et Cléo Finck ont lancé leur projet : créer de l’emploi valorisant, accessible et durable pour des femmes ayant des difficultés d’insertion. « *Le premier des freins, c’est leur manque d’estime pour elles-mêmes* », observe Myriam. Autour d’une savonnerie éthique, les deux entrepreneuses souhaitent leur offrir un tremplin. L’activité a démarré. Leur objectif : se dégager un salaire chacune puis créer une coopérative, où chaque nouvelle embauchée pourra s’épanouir. ■

+ Plus d’infos sur : www.le-savon-alpin.com

PARIS

“DESCODEUSES”, UNE COMMUNAUTÉ DE “DÉVELOPPEUSES”

Alors qu’elle traverse une période de précarité, Souad Boutegrabet, à l’aise avec le numérique, a l’idée de proposer à des femmes de son quartier, du 20^e arrondissement de Paris, de se remobiliser vers l’emploi à travers la formation au code et au développement web. En 2019, une promotion de 16 femmes est formée. Deux ans plus tard, une vraie « *communauté d’apprentissage* » est née (1 000 femmes formées ou sensibilisées, 36 bénévoles), avec pour projet la transformation de l’association Descodeuses en coopérative et des implantations dans d’autres régions. ■

+ Plus d’infos sur : www.descodeuses.org

RETOUR SUR...

MONTÉE EN CHARGE ET ESSAIMAGE POUR RÉSEAU ÉCO-HABITAT

2021 sera l’année du 100^e chantier de rénovation pour Réseau Éco-Habitat, né en 2014 dans les Hauts-de-France. L’association facilite la rénovation de logements considérés comme des “passoires” thermiques en accompagnant des foyers modestes à toutes les étapes de leur accès aux financements publics et aux solutions techniques. Réseau Éco-

Habitat collabore avec les bénévoles du Secours Catholique, son partenaire privilégié, pour l’identification des ménages et leur accompagnement humain. En 2020, la structure a doublé le nombre de ses salariés et ouvert une antenne dans le Nord-Pas-de-Calais. Elle a également signé un contrat à impact social. « *Cela nous permet de devenir opérateur de l’amélioration*

de l’habitat, et ainsi de faire financer le volet accompagnement social et technique des rénovations », explique Franck Billeau, le fondateur, qui prévoit de doubler le nombre de chantiers cette année. L’association a par ailleurs mis en route un programme d’essaimage baptisé “Chauffe-toi”, dans l’objectif de développer dix projets similaires en France. ■ **C.B.**

FAUT-IL RENDRE LES TRANSPORTS EN COMMUN GRATUITS ?

CONTEXTE. Comment rendre les transports publics du quotidien accessibles à tous et en particulier aux plus précaires ? Force est de constater que de nombreuses personnes n'arrivent pas à en assumer le coût et que cela les pénalise pour l'accès à leurs droits.

La gratuité serait-elle alors la solution ?



DAPHNÉ CHAMARD-TEIRLINCK

CHARGÉE DE PLAIDOYER MOBILITÉ INCLUSIVE ET DURABLE ET MICROCRÉDIT PERSONNEL AU SECOURS CATHOLIQUE

MIREILLE GAZIN,

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS DE LA RÉGION GRAND-EST

Daphné Chamard-Teirlinck : La mobilité est l'un des premiers freins à l'emploi ou à l'accès aux droits sociaux. On le voit au Secours Catholique, où de nombreuses personnes viennent nous voir pour des problématiques de mobilité. Récemment, la Lom (loi d'orientation des mobilités) a instauré dans son premier article le droit à la mobilité qui, en pratique, a du mal à être effectif sur l'ensemble des territoires. D'autre part, l'urgence environnementale et climatique nous impose de proposer des alternatives viables au modèle actuel de la voiture individuelle, les transports étant les premiers émetteurs de gaz à effet de serre. C'est pour cela qu'au Secours Catholique nous

pensons que la gratuité des transports en commun est une solution qui permettra à tous, sans condition de ressources, de se déplacer, en prenant en compte les limites des capacités de notre planète.

Mireille Gazin : La question de la gratuité des transports doit être vue de manière pragmatique et sans idée préconçue. Le choix d'y recourir n'est pas anodin. Un exemple : la région Grand-Est transporte 230 000 élèves et cela représente 250 millions d'euros. Le critère de pérennité et d'équilibre financier se pose : si nous avons rendu ces transports gratuits, nous aurions enregistré une perte de 30 millions d'euros. Le coût est d'un peu

moins de 1 000 euros par élève. On a proposé aux familles de payer 94 euros par an, soit environ 10 % du coût total. La gratuité a un surcoût qui va forcément pénaliser l'investissement. Il s'agit d'apporter le meilleur service en termes de qualité et de sécurité, de renouveler les véhicules en permanence, d'acheter des véhicules qui roulent au gaz, c'est-à-dire des transports propres, tout cela au meilleur niveau. Sans oublier l'accessibilité pour tous par le développement de dessertes au plus près des personnes et en adaptant les transports aux personnes à mobilité réduite. Sans rentrées d'argent, vous n'avez plus de moyens d'investir et vous vous retrouvez dans l'incapaci- >>>



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOP

“

Le risque, avec la gratuité, c'est de perdre en qualité. Vous n'avez pas de moyens d'investissement parce que vous n'avez pas de rentrée d'argent. La gratuité n'est pas la solution pour tous les usagers.

”

MIREILLE GAZIN

“

La généralisation de la gratuité permet de faciliter l'accès des transports aux plus précaires, qui ne profitent pas toujours de la tarification sociale. Et la gratuité permet une mixité sociale.

”

DAPHNÉ CHAMARD-TEIRLINCK

» té de restructurer votre réseau. Il faut bien comprendre que les ressources des collectivités sont très limitées.

D.C.-T. : La gratuité en soi ne suffit pas, il faut aussi penser au développement des infrastructures et du territoire en partant des besoins des personnes. En ce qui concerne le coût, la voiture est un mode de transport extrêmement coûteux pour la collectivité : en plus des nuisances générées par la voiture en ville (pollution de l'air, pollution sonore, etc.) et de leurs conséquences économiques, 80 % des projets de transport sont des infrastructures routières. Or en ville, hormis le stationnement, les utilisateurs de voitures ne paient rien. Il faut analyser l'ensemble du coût des modes de transport et non se focaliser uniquement sur les recettes.

Plusieurs collectivités ont tenté la gratuité et les retours d'expérience commencent à arriver.

M.G. : On pense souvent que la gratuité pourrait être un appel à modifier les comportements, et qu'elle inciterait les personnes à abandonner leurs voitures pour prendre le train ou l'autocar. Des études, réalisées notamment par le Sénat, démontrent que cette politique ne fonctionne pas comme on le voudrait. Quand on met en place la gratuité, ceux qui viennent ne sont pas les automobilistes, mais les cyclistes et les piétons. En d'autres termes, des personnes qui avaient déjà des politiques de mobilité propre avec peu d'empreinte carbone.

D.C.-T. : Ce n'est pas le cas partout : à Dunkerque, la plus grande ville à avoir instauré la gratuité, il y a bien eu un report modal effectif, puisque la part des automobilistes a diminué. 48 % des nouveaux utilisateurs des bus sont des automobilistes. On constate en plus des effets favorables induits, comme

la redynamisation du centre-ville et la sécurité. Les études menées à Dunkerque montrent une baisse des incivilités et surtout une mixité sociale et une convivialité plus grandes. C'est un point important pour nous : comment construire une société où il existe une plus grande mixité ? À Dunkerque, la gratuité a permis à un nombre accru d'actifs de prendre le bus, mais aussi à des personnes précaires ayant du mal à accéder à la tarification sociale. C'est ce que nous disent nos équipes locales sur le terrain : les personnes en précarité ont tendance à acheter des tickets un à un à cause de leur trésorerie fragile. Or la tarification sociale est prévue sous forme d'abonnement mensuel ou annuel, ce qui représente un effort financier qui n'est pas toujours possible.

M.G. : Chaque cas est différent : à Dunkerque, auparavant, les autocars étaient loin de leurs capacités

maximales et la gratuité se justifiait pleinement, alors qu'à Strasbourg les trams sont pleins. On ne peut pas rajouter des usagers car il y aurait un risque de saturation du réseau. Je pense qu'il faut faire en sorte qu'il y ait des solutions sociales pour que les personnes les plus fragiles accèdent aussi aux transports. On doit offrir le meilleur service au plus grand nombre.

D.C.-T. : Il est important qu'on puisse se rendre compte du service rendu et de la valeur de l'offre. Mais la mobilité est un droit inscrit dans la loi : comment le rendre effectif ? On ne se pose pas la question, par exemple, pour le droit à la santé et l'accès aux hôpitaux. Je donne un autre exemple : l'action de nos 66 000 bénévoles a une valeur et pourtant il s'agit de don et de gratuité. Il ne faut pas ramener la valeur uniquement à la valeur économique.

M.G. : Je n'ai pas parlé de valeur économique, d'ailleurs il est réducteur de ne raisonner qu'en termes économiques, et ce que vous avez dit sur le bénévolat en est le meilleur exemple. Mais il faut aussi réfléchir en termes de confort, de sécurité, d'accessibilité, et sur l'image que l'on se fait du service public. L'utilisateur en bénéficie avec une participation minimale pour reconnaître l'effort permanent qui est réalisé pour que ce service se modernise et apporte le confort, la qualité et la sécurité. Les services publics ne recherchent pas le rendement, mais l'équilibre (une collectivité territoriale ne peut pas être en déficit). Cet équilibre, nous pouvons le trouver avec les usagers occasionnels qui peuvent payer un tarif approchant 50 % du coût

réel. C'est une manière de mettre en place une solidarité : celle des usagers qui ont plus de moyens en faveur de ceux qui payent des abonnements et qui ont besoin de transports tous les matins pour aller travailler.

D.C.-T. : Au Secours Catholique, notre budget consacré à l'aide financière est très élevé. Beaucoup de personnes viennent nous voir pour qu'on les aide à payer un billet de train afin de se rendre, par exemple, dans une ville plus importante où se trouvent les services administratifs. Nous recevons aussi des personnes sans emploi stable, comme les intérimaires, qui n'ont pas les moyens de s'engager dans un abonnement. Les usagers qui achètent leurs billets à l'unité, ne sont donc pas tous les « occasionnels » que vous évoquez. C'est ce que j'entendais dire concernant la tarification sociale qui ne suffit pas. Les plus précaires qui ne sont pas dans le schéma classique ont le coût de trajet le plus élevé. La généralisation de la gratuité permet de faciliter leur accès aux transports. Car notre crainte est de constater des taux plus élevés de non-recours. Même s'il existe des solutions – Pôle emploi peut aussi participer au financement

des tickets –, il est parfois complexe d'y avoir accès.

M.G. : Vous avez raison, il faut aider les personnes les plus fragiles. Si la gratuité pour elles est la solution, alors il faut y réfléchir et les accompagner, mais la gratuité pour tous est une porte trop grande ouverte, avec une déperdition de moyens non justifiée quand les personnes sont en mesure de le payer. Cela ne peut que dégrader l'offre de services – et l'on va redemander plus aux entreprises qui paient la majorité des transports (via le versement mobilité dans les intercommunalités), et on risque d'affaiblir notre tissu économique. Ce n'est jamais une bonne chose pour les employés et les publics les moins formés et les plus fragiles. L'emploi, c'est la dignité. La gratuité n'est pas la solution pour tous, en revanche elle est une réponse qui mérite d'être prise en considération pour des personnes qui en ont besoin. ■

**Propos recueillis
par Cécile Leclerc-Laurent**

💡 REPÈRES

Niort, Châteauroux, Dunkerque, Aubagne : voici quelques villes françaises qui ont instauré la gratuité des transports en commun. À l'étranger c'est également le cas de Tallinn, capitale de l'Estonie, et du Luxembourg, premier pays à l'avoir généralisée.

La Lom (loi d'orientation des mobilités) stipule le droit à la mobilité pour tous. Elle incite les communautés de communes à se saisir de cette compétence, à défaut celle-ci reviendra à la région. (Lire à ce sujet le "droit de suite", page 5.) ■

ENQUÊTE

HÉBERGEMENT D'URGENCE : COMMENT RÉSOUDRE LA CRISE ?

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Force est de constater que l'hébergement d'urgence est aujourd'hui obstrué en France. Censé être provisoire à l'origine, il devient dans les faits pérenne. Hôtels, centres d'hébergement d'urgence ou gymnases : les personnes sont contraintes de vivre des années durant dans des conditions parfois indignes. En cause : les difficultés d'accès à un logement, seul à même d'apporter stabilité et sécurité aux personnes et condition préalable à la réinsertion. Même le logement social est désormais inaccessible aux plus précaires, dans l'incapacité de loger des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Comment expliquer la saturation de l'hébergement d'urgence aujourd'hui ? Quelles solutions faut-il mettre en place pour développer des logements décentes et pérennes ? **Enquête.**

COMPRENDRE





VINCENT BOISSOT / SCDF

« **J** ai échoué dans cette enclave il y a trois ans. Comme je n'ai pas de papiers, je suis reclus ici », explique Khali, venu d'Algérie pour soigner sa bronchopneumopathie chronique obstructive. Il est actuellement logé dans un Centre d'hébergement d'urgence (CHU) au Fort d'Aubervilliers, géré par l'association Cités Caritas, membre du réseau Caritas France. Comme lui, Franck vit ici depuis quatre ans. Lui est français mais ne peut trouver de logement faute de moyens : « *Le privé coûte trop cher. Et ma demande de logement social n'aboutit pas. Résultat : je suis coincé ici, dans du "temporaire définitif".* » À quelques kilomètres de distance, dans le 11^e arrondissement de Paris, Héléne vit avec son fils de 5 ans dans un hôtel. Cela fait six ans que cette Congolaise est condamnée à vivre ici : « *Tant que je n'ai pas de titre de séjour, je suis bloquée à l'hôtel. Le plus dur est le manque d'espace, je suis obligée de m'habiller devant*

▲ La durée moyenne d'un séjour en Centre d'hébergement d'urgence (CHU) est de 14 mois. « Il serait plus logique de me donner un logement et de laisser ma place en CHU à quelqu'un à la rue. », témoigne Ruddy.

mon fils, c'est gênant. Et l'hôtelier entre dans la chambre comme il veut. On n'est pas chez soi, ici. » Comme Khali, Franck et Héléne, ce sont quelque 260 000 personnes qui sont abritées dans ce qui est appelé l'hébergement d'urgence. Nuitées hôtelières, places en CHU, en Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile), ou encore dans des places ouvertes l'hiver, par exemple dans des gymnases : ces hébergements d'urgence sont en effet censés être provisoires pour mettre à l'abri rapidement les personnes. « *Est-ce que je vais être remise à la rue avec mon bébé à la fin de l'hiver ?* » s'inquiète Fatoumata, hébergée dans des places "hiver" d'un CHU de Cités Caritas à Bures-sur-Yvette. « *Il faudrait pérenniser les places ouvertes en hiver ou du moins éviter les sorties sèches sans solution de logement ou d'hébergement* », estime Dominique Manière, directeur général de l'association Cités Caritas qui dénonce, en tant qu'opérateur de l'État, une tendance à la baisse des financements. Outre ces places hivernales, l'hébergement d'urgence qui dure toute l'année est lui aussi saturé. En témoigne ce chiffre : en Île-de-France, seule une personne sur quatre arrive à joindre le 115 pour être mise à l'abri, sachant qu'environ les deux tiers des sans-abri n'appellent plus. Les places sont toutes occupées et quand l'une d'elles se libère, elle est prise d'assaut. « *On assiste à un flot continu de personnes en demande* », constate Dominique Manière.

“Embolie”

L'augmentation de la précarité (les personnes à la rue seraient désormais 143 000) mais aussi des mouvements migratoires en est la cause. Les trois quarts des chambres d'hôtel en Île-de-France et la moitié des lits en CHU sont occupés par un public ni expulsé ni régularisé. Pour René Dutrey, secrétaire général du Haut Comité au logement des personnes défavorisées, « *l'hébergement est le réceptacle du dysfonctionnement des politiques publiques sous-dotées en moyens financiers : la crise de l'accueil des migrants, les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance, les fermetures de lits en psychiatrie, les sorties*



sans solution de réinsertion après la détention, etc. ». Résultat : tout un public sans toit appelle le 115 pour être mis à l'abri. Une fois dans le système d'hébergement d'urgence, la durée moyenne d'un séjour est de 14 mois. Ainsi, en Ile-de-France où 60 000 personnes sont hébergées à l'hôtel, plus de 12 000 s'y trouvent depuis plus de deux ans. « *On assiste à un problème de flux entrants vers le 115 qui est le miroir de l'échec des politiques publiques (politique de psychiatrie, politique migratoire ou encore politique d'aide à l'enfance), mais aussi un problème de flux sortants vers le logement* », analyse Manuel Domergue, directeur des études à la fondation Abbé-Pierre¹. « *En conséquence, le secteur de l'hébergement d'urgence gonfle et est "embolisé" au détriment du relogement.* » Vanessa Benoit, directrice générale du Samu social de Paris, note pour sa part : « *L'hébergement d'urgence est saturé parce que les personnes n'accèdent pas à du logement pérenne. On répond à l'urgence, mais on n'arrive pas à en sortir ensuite.* » C'est également l'avis de Florent Gueguen, directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité, dont le Secours Catholique et Cités Caritas sont membres : « *Les gens restent coincés dans l'hébergement d'urgence car il n'y a pas de fluidité vers le logement.* » Il précise qu'environ 30 % des personnes en hébergement d'urgence ont un emploi, mais sont des travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à accéder au logement. C'est le cas de Ruddy, originaire de RDC, qui a obtenu l'asile et décroché un travail en tant qu'agent de qualité en intérim, mais qui est coincé depuis un an au CHU de Cités Caritas à Bures-sur-Yvette, où il doit partager une chambre avec un inconnu. « *Je réunis tous les critères, témoigne-t-il, mais je n'ai rien trouvé jusqu'ici. Pourtant il serait plus logique de me donner un logement et de laisser ma place en CHU à quelqu'un à la rue.* » « *Certains de nos hébergés sont autonomes et n'ont plus besoin d'accompagnement social* », observe Audrey Celot, chef de service au CHU de Bures-sur-Yvette, « *mais ils n'accèdent pas au logement pour autant. Le privé est de toute façon devenu inaccessible.* » Les CHRS (Centres d'hébergement et de >>>

GLOSSAIRE DES HÉBERGEMENTS

CHU : Centre d'hébergement d'urgence

Le CHU est un établissement qui accueille les personnes sans-abri et sans domicile fixe, quels que soient leur profil, leurs ressources ou leur statut administratif, selon le principe du caractère inconditionnel de l'accueil. L'hébergement d'urgence est censé avoir une durée courte, dans la mesure où il a pour objectif d'orienter la personne vers un mode de prise en charge adapté à ses besoins.

Hébergement hôtelier

Le recours à l'hôtel s'est imposé comme une solution à défaut de places disponibles en CHU. Il permet de répondre en urgence à la croissance des demandes de familles qui représentent plus de la moitié des appels au 115. Près de 60 000 personnes sont ainsi hébergées aujourd'hui en Ile-de-France.

Dispositif d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés

Il regroupe les Centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), l'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda) et les Centres provisoires d'hébergement (CPH). Les Cada et les Huda sont des centres d'hébergement des demandeurs d'asile durant le temps d'examen de leur demande. La durée du séjour est limitée à celle de la procédure devant l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) et, le cas échéant, devant la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). Les CPH sont destinés à ceux qui ont obtenu le statut de réfugiés et nécessitent un accompagnement en vue de préparer leur réinsertion.

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Leur mission est d'accueillir, héberger et réinsérer sur le plan social et professionnel les personnes en situation d'exclusion. Par rapport aux autres dispositifs d'aide aux sans-abri, les CHRS ont une mission de soutien et d'accompagnement social approfondi des personnes. Le but est d'aider celles-ci à accéder à leur autonomie personnelle et sociale.

Pension de famille (ex-"maison relais")

Résidence sociale d'insertion destinée à stabiliser des personnes ayant connu un long parcours de rue, la pension de famille s'inscrit dans une logique d'habitation durable et offre un cadre semi-collectif. Les résidents sont locataires de leur studio et bénéficient d'un accompagnement adapté à leur situation.

Source : DRIHL (Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement) Île-de-France, 2018.



XAVIER SCHWIBEL / SECF

▲ Le CHU Cités Caritas d'Aubervilliers. « *J'ai échoué dans cet enclave il y a 3 ans* », explique Khali.

» réinsertion sociale), censés être un tremplin entre l'hébergement d'urgence et le logement, sont eux aussi saturés. Un tiers des personnes hébergées y demeurent car elles n'ont pas d'autre solution de logement.

Le problème du logement

Alors comment expliquer que ces personnes précaires n'accèdent pas au logement, tout en ayant un accompagnement social ? « *Il y a une déconnexion entre les loyers qui ont explosé et les revenus des ménages qui augmentent peu. Le prix du foncier a flambé du fait de la spéculation, et parallèlement les aides publiques comme les APL (aides pour le logement) ont chuté. Résultat : on fait face à une machine à exclure du logement privé* », analyse René Dutrey, du Haut Comité au logement des personnes défavorisées. *Quid alors des logements sociaux ? « On assiste à une pénurie de logements sociaux. Il en*

faudrait 150 000 nouveaux chaque année alors que seulement 87 000 ont été créés en 2020. Quant aux logements très sociaux, il en faudrait 60 000, et on en produit aujourd'hui la moitié », déplore Florent Gueguen, de la Fédération des acteurs de la solidarité. À l'heure actuelle, 400 000 logements sociaux sont attribués chaque année tandis que 2,1 millions de personnes sont en attente : une personne sur quatre se voit accéder au logement social.

« *On assiste d'une part à un problème de rotation, puisque les personnes restent longtemps dans le parc social, et d'autre part à une baisse de la production* », constate Marianne Louis, directrice générale de l'Union sociale pour l'habitat (qui fédère les organismes HLM). « *Trop de collectivités se contentent tout au plus de respecter la loi SRU², alors qu'il ne s'agit pas d'un plafond mais d'un plancher.* » Dans une étude menée avec d'autres partenaires³, le Secours Catholique

“
L'HEBERGEMENT
EST LE RECEPTACLE
DU DYSFONCTIONNEMENT
DES POLITIQUES PUBLIQUES
SOUS-DOTÉES EN MOYENS
FINANCIERS.
”

les organismes HLM). « *Trop de collectivités se contentent tout au plus de respecter la loi SRU², alors qu'il ne s'agit pas d'un plafond mais d'un plancher.* » Dans une étude menée avec d'autres partenaires³, le Secours Catholique

montre qu'aujourd'hui, faute de ressources suffisantes, les ménages sont exclus du logement social. En conséquence, ils sont contraints de fournir des efforts considérables dans le parc privé ou de rester bloqués dans le circuit de l'hébergement d'urgence. Ainsi les personnes qui disposent de moins de 500 euros par mois par unité de consommation n'ont que 18 % de chances d'accéder au parc social, contre 23 % pour ceux qui disposent de plus de 500 euros. Autre chiffre : un ménage avec un revenu par unité de consommation compris entre 340 et 510 euros a 30 % de chances de moins de se voir attribuer un logement social qu'un ménage ayant un revenu entre 1 370 et 1 710 euros. Le parc social est donc incapable de loger les personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Miser sur le logement social

Pourtant, « un logement peut apporter une stabilité résidentielle qui permet de se soigner, se poser, avoir une vie sociale... », estime Lola Vives, doctorante en sociologie à l'université Lyon-Jean-Monnet. « Actuellement on est confronté à un système en escalier, dans lequel les personnes entrent par l'hébergement



VINCENT BOISSOT / SCDF

d'urgence, grimpent via des dispositifs plus accompagnés (type CHRS ou pension de famille) et obtiennent le logement autonome à la fin du parcours. Or le logement ne devrait pas être une finalité mais bien un droit pour tous. » Celui-ci est d'ailleurs consacré par la loi Dalo (droit au logement opposable) qui oblige l'État à loger les personnes. Ainsi, c'est parce qu'elle a été reconnue prioritaire Dalo qu'Albertine a pu quitter le CHU d'Aubervilliers pour s'installer dans un logement social à la Courneuve : « J'étais déprimée, et pas à ma place en CHU. Je suis naturalisée française, je ne comprenais »

▲ Franck aimerait que sa demande de logement social aboutisse. Il est en attendant bloqué dans un CHU, du « temporaire définitif », dit-il.

FOCUS

LA CRISE SANITAIRE ACCROÎT LA CRISE DU LOGEMENT

Le Secours Catholique et ses partenaires alertent sur le fait que la crise sanitaire et ses conséquences économiques frappent durement les plus précaires. Les intérimaires, les saisonniers, ceux dont les CDD ne sont pas renouvelés, les indépendants, sans oublier les personnes vivant de revenus informels (travail au noir, notamment) ont vu leurs ressources s'effondrer. Toutes ces personnes ont désormais des difficultés à payer leur loyer. En ce qui concerne le parc social, les orga-

nismes HLM craignent, par effet domino, une hausse des impayés. Dans son rapport annuel, la fondation Abbé-Pierre alerte aussi sur une « bombe à retardement pour les ménages modestes » et craint une hausse des expulsions à la fin de la trêve hivernale qui a été prolongée et qui prendra fin le 1^{er} juin. « Au total, on estime que 30 000 personnes sont potentiellement concernées par des situations d'expulsion qui pour l'instant sont rendues invisibles par la trêve hivernale », observe Ninon Overhoff, responsable

du département "De la rue au logement" au Secours Catholique. « Il faudrait dès lors systématiser l'indemnisation des bailleurs pour ne pas les léser, mais aussi mobiliser des formes de relogement ou d'hébergement pour que personne ne se retrouve à la rue sans solution le 1^{er} juin. » L'association estime par ailleurs que seul un accompagnement renforcé à l'accès aux droits pourra aider les personnes et notamment les inciter à déposer un recours Dalo. Car toutes devraient être relogées prioritairement. ■

COMPRENDRE

» pas pourquoi j'étais en CHU et ça a duré deux ans, c'était long ! Heureusement, maintenant j'ai mon chez-moi et je peux dormir paisiblement. »

Matoma, quant à elle, a pu quitter son hôtel après quatre années d'instabilité : « Je ne pouvais pas faire la cuisine dans ma chambre, ma fille jouait sur le lit, il y avait des cafards... Maintenant j'ai un logement social, et je suis fière d'avoir ma clef et mon nom sur la boîte aux lettres. Le fait que je paie m'aide aussi à me sentir chez moi. »

Alors que faire pour offrir des logements à ces personnes bloquées dans l'hébergement d'urgence ? Tout d'abord, mettre fin à ce système en escalier qui part du principe qu'un SDF ne pourrait pas vivre aussitôt dans un logement autonome. « On a en France cette culture de la capacité progressive à habiter. Je pense au contraire qu'il est important de permettre l'exercice du choix et de

garantir le respect du droit au logement des personnes », estime Julien Lévy, co-porteur de la chaire "Publics des politiques sociales"

et chercheur à l'Odenore, à l'université Grenoble-Alpes. « Actuellement on assiste de fait à du non-recours, en particulier par non-proposition, des personnes en ce qui concerne l'accès au logement alors qu'elles pourraient y prétendre. » Surtout, précise-t-il, il faut revoir toute la politique du logement social. « L'État doit inves-

“
**L'ÉTAT DOIT INVESTIR
POUR REMPLACER
L'HERBERGEMENT
D'URGENCE PAR
DU LOGEMENT SOCIAL,
D'AUTANT QUE C'EST MOINS
CHER À TERME.**
”

tir pour remplacer l'hébergement d'urgence par du logement social, d'autant que c'est moins cher à terme », rappelle Manuel Domergue, de la fondation Abbé-Pierre. En effet, l'accès au logement social pour une personne coûte environ 9 000 euros, alors que le coût annuel d'allers-retours entre la rue et l'hébergement d'urgence peut revenir à 20 000 euros par an⁴. Il faudrait, d'une part, faire appliquer d'emblée la loi SRU et accroître le parc social et, d'autre part, revaloriser les APL et expérimenter la quittance adaptée aux ressources des ménages, cela pour que les plus précaires, même ceux au RSA, puissent accéder au logement social.

Capter le secteur privé

Par ailleurs, selon Ninon Overhoff, responsable du département "De la rue au logement" au Secours Catholique, « il faudrait encadrer les loyers dans toutes les grandes agglomérations pour réguler le secteur locatif libre, et prévenir les expulsions pour éviter que les personnes qui ne peuvent plus payer leur loyer se retrouvent à la rue ». Autre solution développée par l'association : mettre en place une intermédiation locative, formule dans laquelle le propriétaire accepte de louer son logement à des personnes précaires à un loyer inférieur au prix du marché, en échange d'un avantage fiscal et d'une gestion locative adaptée. Ceci afin de « mobiliser le parc



VINCENT BOISSOT / SCDF

► « Ma fille a son espace à elle dans notre logement. Je suis fière d'avoir la clé », témoigne Matoma.



VINCENT BOISSOT / SCIF

privé pour les plus précaires », selon Arnaud Gerardi, directeur de l'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) mise en place par le Secours Catholique et Cités Caritas, et qui dispose actuellement d'une cinquantaine de logements. « Nous offrons au propriétaire une garantie d'accompagnement des personnes pour anticiper les problèmes budgétaires, précise Céline Ménager, de l'AIVS. Quant au locataire, il est acteur et a des droits mais aussi des devoirs, et cela le stabilise d'avoir un logement pérenne. » Marsela, d'origine albanaise, logée via l'AIVS, en témoigne : « On a quitté le stress, c'est plus facile de se projeter maintenant qu'on a l'appartement. » Elle et son mari travaillent et ont des revenus, mais il leur manque un titre de séjour. Impossible dans ces conditions d'accéder à un logement social. « Ici, on est sûr de pouvoir rester », murmure-t-elle. Justement, afin d'éviter que les migrants restent des années durant enlisés dans l'hébergement d'urgence, « il faudrait régulariser ce public qui du fait de son manque de papiers ne peut accéder au travail et donc au logement », estime Florent Guéguen, de la Fédération des acteurs de la solidarité. Enfin,

il faudrait recentrer l'hébergement d'urgence sur sa mission première d'accueil inconditionnel avec un accompagnement social : « L'hébergement ne devrait pas servir uniquement à mettre un toit sur les personnes et à les nourrir, conclut Vanessa Benoit, du Samu social. Il doit aussi les accompagner pour les aider à sortir de l'urgence. » Sortir de l'urgence : c'est ce qu'ont fait Marsela et sa famille après trois ans à l'hôtel et des années de galère. Elle le dit elle-même : « Le logement a changé nos vies. Cet appartement, c'est notre cocon et on est stabilisés. » ■

▲ « Ici c'est chez nous. Cet appartement c'est notre cocon. Il a changé nos vies », confie Marcela.

1 Les associations citées dans cette enquête sont des partenaires du Secours Catholique-Caritas France.

2 Depuis 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (SRU) impose aux communes de plus de 3 500 habitants (1 500 en Île-de-France) de disposer d'ici 2025 de 20 % de logements sociaux. Un taux relevé à 25 % en 2014, excepté pour des communes qui justifient d'une situation locale particulière.

3 Rapport inter-associatif sur les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources, juin 2020.

4 Rapport « Le Logement d'abord, et après ? », Ansa et Action Tank Entreprises & Pauvreté, mars 2017.

COMPRENDRE

L'ENTRETIEN

« IL FAUT SORTIR DE LA DICTATURE DE L'URGENCE »

Comment mettre fin à la saturation du secteur de l'hébergement d'urgence ? Comment permettre aux personnes d'accéder plus facilement au logement ? Quelles politiques publiques faut-il mettre en œuvre ? Entretien avec Emmanuelle Wargon, ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement.

PROPOS RECUEILLIS PAR **AIMÉE MUZINGA**
ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

PARCOURS

EMMANUELLE WARGON

2012

Déléguée générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle

2018

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire

2020

Ministre déléguée chargée du Logement

AIMÉE MUZINGA

1983

Naissance

2013

Fuit la RDC pour le Brésil

2018

Arrive en France, est hébergée en CHU

2019

Obtient le droit d'asile

Aimée Muzinga : J'ai été hébergée deux ans en Centre d'hébergement d'urgence (CHU) alors que j'ai des papiers. Je connais des personnes qui sont bloquées depuis cinq ans. Ce qui est censé être provisoire devient pérenne. Que faudrait-il faire pour réduire la durée de cet hébergement d'urgence ?

Emmanuelle Wargon : C'est tout l'objectif de la politique du "logement d'abord" qui préconise que l'on ne se contente pas d'offrir des hébergements d'urgence mais qu'on propose des logements. Depuis 2017, nous nous sommes donné comme objectif de permettre à des personnes vivant à la rue ou en centres d'hébergement d'accéder au logement, essentiellement aux logements sociaux ou à des logements plus spécifiques comme des pensions de famille. Chaque année, 80 000 personnes sortent de l'hébergement pour entrer dans des logements. C'est bien sûr insuffisant, car on héberge 300 000 personnes chaque année si je prends l'hébergement d'urgence classique et l'hébergement des demandeurs d'asile, mais ils

n'incluent pas les personnes vivant chez des tiers ou à la rue. Il faut donc, bien sûr, développer l'offre, c'est-à-dire arriver à loger plus de personnes en créant plus de logement social, mais aussi plus de logements privés que des particuliers accepteraient de louer à des personnes à faibles revenus, éventuellement avec des associations comme intermédiaires.

A.M. : Vivre en hébergement d'urgence fragilise les personnes. J'ai vécu cela comme une prison, ça fatigue moralement et physiquement. On n'a pas le droit de visite, pas le droit de découcher, toute la journée on est isolé. Ça n'aide pas pour avancer. Comment améliorer le secteur de l'hébergement d'urgence ?



STEVEN WASSENAAR / SCOF



E.W. : On a désormais des moyens supplémentaires pour faire des travaux et rendre les centres plus humains, c'est-à-dire déjà refaire les bâtiments. Parfois les sanitaires sont très vétustes et ont besoin de travaux. Il faut aussi une pièce commune chaleureuse, comme j'ai pu le voir dans une maison de jeunes mères avec bébés. Notre difficulté est que tous ces centres ont été à l'origine conçus pour l'urgence, avec pour objectif que les publics n'y restent pas. Au final, les personnes y restent, alors que les lieux d'accueil n'ont pas été prévus pour cela. C'est d'abord un problème budgétaire. Il faudrait pouvoir réorganiser ces centres et les penser pour des "séjours" parfois longs. Mais l'objectif premier reste de sortir plus vite les gens du système d'hébergement

pour leur permettre d'accéder au logement. Il faut qu'on arrive à faire les deux. Le plan de relance prévoit 100 millions d'euros pour construire et rénover des centres d'hébergement et des résidences sociales. Avec ce budget, on va pouvoir enclencher des travaux dans un certain nombre de centres.

“

IL FAUT ARRIVER À LOGER PLUS DE PERSONNES EN CRÉANT PLUS DE LOGEMENT SOCIAL.

”

Cécile Leclerc-Laurent : Pourquoi, dans ce cas, ne pas investir davantage dans des hébergements durables et qualitativement proches

des logements, comme les CHRS (Centres d'hébergement et de réinsertion sociale), plutôt que dans des CHU et des nuitées d'hôtel ?

E.W. : Parce que, aujourd'hui, l'organisation du système nous pousse à répondre par des hébergements flexibles qu'on ouvre en urgence et qu'on referme une fois la "crise" passée. Cela dit, dans les faits, un certain nombre de places "provisoires" sont pérennisées chaque année. Pour répondre complètement à votre question, il y a eu une période, durant ces dernières décennies, où le choix politique a été de ne pas rouvrir de centres d'hébergement de type CHRS. On a préféré diriger l'afflux de personnes vers les CHU ou des hôtels. Au total, nous avons 200 000 places »

COMPRENDRE



STEVEN WASSenaar / SCOP

» ouvertes aujourd'hui. Parmi ces places, environ 70 000 sont des places en hôtel. Se pose désormais la question de savoir quels centres d'hébergements nous voulons ? Nous allons probablement nous réorienter vers le développement de centres de type CHRS. Il faut sortir de la dictature de l'urgence, car cette dernière s'installe et s'impose à nous, et d'un point de vue budgétaire cela ne coûte pas moins cher. C'est donc toute une politique qu'il faut reprendre et nous sommes en train d'y travailler. Je souhaite accélérer l'accès au logement et dans le même temps refonder l'hébergement d'urgence pour qu'il soit plus performant. En effet, la question la plus importante reste celle de l'accompagnement des personnes en hébergement d'urgence, notamment celles qui sont à l'hôtel. L'idée est d'avoir un soutien pour passer à l'étape suivante. Sinon c'est sans fin.

A.M. : Il reste un public en situation irrégulière hébergé dans des CHU ou des hôtels durant des années. Il n'est ni régularisable, ni expulsable. Ne faudrait-il pas régulariser ces per-

sonnes pour leur permettre d'accéder au travail et donc au logement ?

E.W. : Ma responsabilité ne concerne pas la politique d'accès au séjour mais l'hébergement, et avec toutes les difficultés que cela pose, je suis favorable à l'hébergement inconditionnel : on ne demande pas aux personnes leurs papiers avant de leur proposer une place d'hébergement. Mais on ne peut pas leur proposer un logement si le droit au séjour n'est pas constitué.

C.L.-L. : Pour revenir sur la question du logement social, une étude du Secours Catholique montre que les personnes qui disposent de moins de 500 euros par mois par unité de consommation n'ont que 18 % de chances d'obtenir une place dans le parc social. Comment rendre le logement social plus accessible au public visé, c'est-à-dire aux plus précaires ?

E.W. : Il est normal que les bailleurs demandent que les locataires soient capables de payer un loyer, y compris les personnes à faibles revenus. Les différentes aides,

dont les APL, doivent permettre d'atteindre la solvabilité. Les logements sociaux ont des loyers à des prix différents, il faut donc produire des logements sociaux avec des loyers très faibles, ce qu'on appelle le PLAI (financés par le Prêt locatif aidé d'intégration). Et même à l'intérieur du PLAI, souvent parce que le terrain était cher, le bailleur social pratique un loyer un peu trop élevé. On pourrait envisager une réduction sur le loyer pour les personnes aux revenus les plus modestes. Il faut trouver un équilibre économique. On ne peut pas demander aux bailleurs de loger des personnes dont on pense qu'elles ne seront pas capables de payer leur loyer. Donc, ou bien les APL permettent de faire la jonction, ou bien il faut disposer de plus de PLAI. Ou encore regarder si on peut expérimenter des réductions de loyer adaptées à la situation de la personne au moins pendant quelque temps. Sachant qu'ensuite, seule l'insertion professionnelle permettra à la personne de payer son loyer.

C.L.-L. : De nombreuses communes ne respectent toujours pas la loi SRU qui oblige à créer 20 à 25 % de logements sociaux d'ici 2025. L'État ne devrait-il pas sanctionner ces communes pour développer la production de logements sociaux ?

E.W. : L'État sanctionne ! On a sanctionné 500 communes cette année, on n'en avait même jamais sanctionné autant sur les trois dernières années. Certains maires sont d'ailleurs furieux.

C.L.-L. : Et comment relancer la production de logements très sociaux ?

E.W. : Par l'Action logement, les organismes HLM, la Caisse des

dépôts... Et nous avons signé un protocole ayant pour objectif de produire 250 000 logements sociaux en deux ans, dont 80 000 logements très sociaux. Ces PLAI sont financés par des enveloppes exceptionnelles d'Action logement. Donc on a remis de l'argent dans le système. Mais c'est une question politique : les maires sont-ils prêts à accueillir des logements sociaux et très sociaux sur leurs territoires ?

A.M. : J'ai joué dans une pièce de théâtre, *La trêve*, à Aubervilliers. Elle dénonçait la fin de la trêve hivernale avec la fermeture des places ouvertes seulement l'hiver. Est-ce qu'il ne faudrait pas mettre fin à cette saisonnalité ?

E.W. : Cette année, on a reporté la trêve au 1^{er} juin en raison de la situation sanitaire. Habituellement, on ouvre des places en hiver pour la mise à l'abri. On en referme au printemps et à l'été, mais de moins en moins. L'an dernier on a refermé moins de 5 000 places et ce n'étaient pas des fermetures sèches avec remise à la rue. Il y a toujours eu des solutions à la sortie.

C.L.-L. : Un autre enjeu de la trêve hivernale est le moratoire sur les expulsions des personnes précaires. L'État ne pourrait-il pas plutôt indemniser les propriétaires pour ne pas les léser et mettre fin aux expulsions ?

E.W. : Je suis contre le fait d'arrêter complètement les expulsions locatives. Après discussions et au bout d'un moment si rien ne fonc-

“
**IL FAUT ABSOLUMENT
TRAVAILLER SUR LA QUALITÉ
DE L'OFFRE D'URGENCE
POUR TOUTES CES
PERSONNES QUI Y PASSENT
DU TEMPS.**
”

tionne, il faut que le locataire quitte le logement parce que le propriétaire a besoin du revenu issu de la location du logement. Je suis favorable à ce que, chaque fois qu'il y a un espoir que le locataire puisse payer à nouveau son loyer, on prenne la peine d'essayer d'éviter l'expulsion. Et dans ce dernier

cas, il faut aider la personne qui ne paie pas son loyer, lui trouver où se loger, dans un logement plus petit par exemple, et indemniser le propriétaire pendant qu'on cherche une solution. Pour l'instant, c'est le ministère de l'Intérieur qui indemnise les propriétaires. J'ai demandé que l'on indemnise de manière plus systématique pour laisser plus de temps au dialogue. Mieux vaut éviter les expulsions, mais non les arrêter, sinon plus personne ne va payer son loyer.

C.L.-L. : Quelles leçons tirez-vous de la crise sanitaire dans le secteur du logement et de l'hébergement ? L'État a développé des capacités d'hébergement supplémentaires. Cette crise ne nous enseigne-t-elle pas qu'il est possible d'amorcer des changements en termes de politiques publiques ?

E.W. : Nous avons été capables d'ouvrir un plus grand nombre de places et de façon plus durable. Et nous avons réussi à en pérenniser 14 000 et à limiter les expulsions. Cela ne suffit pas : il faut absolument travailler sur la qualité de l'offre d'urgence pour toutes ces personnes qui y passent du temps. Quel est le bon volume ? Jusqu'où faut-il aller ? Comment piloter le système ? On en arrive toujours à la même conclusion : il faut plus de logements. Et c'est pour cela qu'il faut investir dans l'accompagnement et le faire plus systématiquement à l'avenir. Aider à loger des personnes dans des logements sociaux en province, par exemple, comme on l'évoquait plus haut. Nous devons nous montrer plus inventifs et accompagner les personnes au-delà du toit qu'on leur procure. Ce besoin a bien été perçu par tous pendant la crise. ■



STÉPHEN WASSENAAR / SCOF



ICI ET LÀ-BAS

FINLANDE : DE L'HÉBERGEMENT AU LOGEMENT

En une dizaine d'années, la Finlande est devenue une championne dans la lutte contre le "sans-abrisme". Le pays a trouvé le moyen de remplacer l'hébergement par du logement, au prix d'une entente politique sans faille et d'investissements importants dans l'accompagnement social.

PAR **JACQUES DUFFAUT**

Treize pays de l'Organisation de la coopération et du développement économique (OCDE) déclarent mener une politique de "logement d'abord". Cette politique vise « *toutes les personnes mal logées ou dépourvues de logement, sans exception, afin qu'elles accèdent directement au logement autonome et pérenne, sans prérequis d'insertion, grâce à un accompagnement adapté et de qualité si la situation le nécessite*¹ ».

Cette politique, la Finlande l'a mise en place en 2008. Le résultat ne s'est pas fait attendre. De 2010 à 2018, le nombre de sans-domicile a baissé de 39 %. L'une des premières mesures a été de remplacer les hébergements temporaires par des locations meublées permanentes, aussitôt attribuées à des personnes depuis longtemps sans logement. À Helsinki, par exemple, il y avait 558 structures d'hébergement temporaire en 2008. Huit ans plus tard, il n'en restait plus que 52. Pendant ce temps

AVIS D'ACTEUR

SARAH COUPECHOUX, CHARGÉE D'ÉTUDES SUR LES QUESTIONS EUROPÉENNES
À LA FONDATION ABBÉ-PIERRE.

OSER LA TRANSITION



Les dirigeants finlandais inscrivent la question du sans-abrisme dans l'ensemble de leurs politiques. Ils ne se contentent pas de loger, ils recherchent les causes du sans-abrisme et ils agissent sur ses causes. Ils font de la prévention en limitant les expulsions locatives, en accompagnant les personnes sortant d'institutions, notamment les jeunes qui sortent de l'Aide sociale à l'enfance ou les personnes sortant d'hôpitaux psychiatriques.

Quel que soit le bord politique, tous les gouvernements qui se sont succédé ont poursuivi le même objectif, celui de diminuer au maximum le nombre de sans-abri.

Chaque année, le gouvernement finlandais dénombre les personnes dans les centres d'hébergement ou hébergées par des tiers. Il fixe des objectifs de relogement qu'il évalue au bout de cinq ans et dont les données servent à bâtir le plan d'action suivant. Avec 5,5 millions d'habitants, la Finlande n'a pas la même configuration que la France. Néanmoins, nous pouvons nous inspirer de leur travail. Ce que les

Finlandais ont réalisé à leur échelle, nous pouvons le réaliser à l'échelle d'une ville par exemple. Sans être tout de suite sur l'Île-de-France, nous pourrions commencer par des villes plus petites. C'est réalisable. Même si ce modèle coûte cher. Mais nous savons qu'il est moins cher de faire du "Logement d'abord" que de rester sur un modèle d'hébergement. Ce qui coûte cher, c'est la transition, le passage d'un modèle à un autre. Nous plaçons pour que l'Union européenne finance cette transition. D'ailleurs la Finlande a utilisé les fonds européens pour mener cette politique. ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE



SUR LE WEB

le nombre de logements sociaux et d'appartements locatifs indépendants avait crû de 50 %.

« *Le problème du "sans-abrisme" a été pris en compte par les municipalités* », explique Larissa Franz, directrice de Caritas Finlande. « *Les municipalités sont indépendantes, mais les programmes qu'elles mettent en place pour que tout le monde ait un logement sont financés par le gouvernement. Les personnes ne sont plus hébergées mais entrent dans des appartements pour lesquels elles signent un bail, et les loyers sont prélevés sur les aides au logement versées par l'État.* »

Aux logements à bas coût, les municipalités ont adjoint un dispositif important d'aides sociales. « *Quand vous êtes sans abri ou en risque de le devenir*, poursuit Larissa Franz, *la municipalité vous vient en aide et cherche avec vous les solutions à vos problèmes.* »

Les municipalités ne sont pas les seules partenaires de l'État dans la lutte contre le "sans-abrisme". Les ONG apportent leur collaboration. L'Alppikatu à Helsinki, résidence de l'Armée du Salut longtemps lieu d'hébergement d'urgence ou temporaire, loue aujourd'hui des appartements à 86 anciens sans-abri, souvent en proie à des addictions ou à des problèmes psychologiques. Les résidents sont accompagnés nuit et jour par une vingtaine de travailleurs sociaux. En banlieue nord de la capitale, un village de maisonnettes accueille 21 locataires entre 18 et 30 ans en rupture familiale. Ces structures proposent de petits boulots rémunérés et accompagnent les résidents vers la réinsertion espérée.

Aujourd'hui, il reste 7 000 sans-domicile en Finlande, principalement hébergés par des proches. Ils devraient être logés prochainement grâce à un plan d'action qui prévoit 4 000 nouveaux logements sociaux. La recette de ce succès, selon l'OCDE², tient au fait que « *la Finlande a fait preuve d'un engagement à long terme à tous les niveaux de gouvernement, en parallèle d'un financement durable et d'investissements dans le logement abordable et social* ». ■



“Rapport inter-associatif sur les difficultés d'accès au parc social des ménages à faibles ressources”
bit.ly/RapportAccesLogementSC
et “15 propositions pour permettre l'accès au parc social des ménages à faibles ressources”, par le Secours Catholique, Habitat et humanisme, la fondation Abbé-Pierre, ATD Quart Monde, Solidarités nouvelles logement, Lab'Urba, l'OFCE, et l'association Dalò.
bit.ly/PropositionsLogementSC juin 2020

“Plus personne à la rue, plus personne mal logé. Nos propositions pour construire une société plus juste et fraternelle”, note de positionnement du Secours Catholique
bit.ly/PersonneAlaRueSC



“50 propositions pour une nouvelle politique du logement des personnes sans-abri et mal logées”, par le Collectif des associations unies, 2017.
bit.ly/PropCAU



“Les conditions de réussite du logement d'abord”, par le Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées.
bit.ly/LogementDabord



26° Rapport sur l'état du mal-logement en France en 2021, par la fondation Abbé-Pierre.
bit.ly/RapportAbbePierre2021

Dans l'enfer de l'hôtel, un reportage immersif, avec des témoignages en son et images
bit.ly/EnferHotelSC

1 Définition de l'Association francilienne pour favoriser l'insertion par le logement (Affili)

2 OCDE, “Améliorer les données et les politiques pour lutter contre le sans-abrisme dans les pays de l'OCDE”, synthèse sur le logement abordable, Paris, 2020. oe.cd/sans-abrisme-2020

RENCONTRER



PARCOURS

1979 :
naissance et enfance
à Frévent, Pas-de-Calais

2002 :
s'installe à Lyon

2004 :
ouverture du bar
De l'autre côté du pont

2006 et 2010 :
naissance de ses filles

2014 :
création de Vrac.

ANTHONY MICHALLEF / ISOCF

BORIS TAVERNIER, DIRECTEUR NATIONAL DE VRAC

L'ART DE L'ALIMENTAIRE

PAR JACQUES DUFFAUT

Ch'ti, fier de ses origines modestes, Lyonnais d'adoption, Boris Tavernier a le goût des gens simples et de la bonne cuisine. Le fondateur de Vrac, réseau donnant aux plus pauvres l'accès aux produits bio, sains et locaux, est un jeune quadragénaire qui promeut avec imagination et brio une autre idée de l'alimentation.

À l'occasion de la sortie du livre *Ensemble pour mieux se nourrir*¹ écrit sous sa direction, Boris Tavernier a quitté Lyon pour une journée à Paris. Levé avant l'aube, il a sauté dans un TGV et est arrivé à l'heure à notre rendez-vous matinal. « Non, ça ne me pose plus de problème de me lever très tôt. J'en ai pris l'habitude depuis que je développe Vrac au niveau national », déclare-t-il avec un éclat de rire. Grand, mince, cheveux châtain et regard clair, Boris Tavernier dégage une énergie joyeuse et communicative.

Né en 1979 dans la Somme – « parce qu'il n'y avait pas de maternité à Frévent, la ville du Pas-de-Calais où j'ai grandi » – d'un père ouvrier et d'une mère couturière en usine, Boris évoque une enfance simple mais heureuse. Bon élève en primaire « parce que ma mère me faisait tout apprendre par cœur », il avoue un relâchement au lycée de Saint-Pol-sur-Ternoise où il obtient tout de même son bac. Débutent alors les années de fac à Arras puis à Lille, où la vie hors de la famille fleurit bon la liberté, la découverte des salles de théâtre et

de concert... mais peu l'étude. À sa troisième première année d'université, l'un de ses amis lui assène : « Bon, tu vas arrêter de faire semblant. Viens bosser avec moi. »

Aventure agricole

Boris Tavernier entre dans le monde du travail en faisant l'inventaire des vins d'un célèbre caviste. Un an plus tard, on le retrouve à Lyon, vendeur



JE CONNAISSAIS TOUS
LES CLIENTS.

TOUS.

PAS JUSTE LEURS PRÉNOMS.



de jouets dans un centre commercial où sa conscience politique s'aiguise au contact d'objets fabriqués par des enfants. « On a fait grève, j'ai ouvert ma bouche et très vite ils m'ont viré. » Deux amis lui proposent alors de s'associer et de monter un bar-restaurant à la Guillotière, un quartier populaire séparé du centre de Lyon par le Rhône.

De l'autre côté du pont est plus qu'un bar-restaurant-salle de concert-épi-

cerie bio. C'est le manifeste politique de ses trois fondateurs : « autogestion », « promotion des produits paysans », « brasseurs locaux », « bonne bouffe pas chère et concerts qui rémunèrent correctement les artistes ». Une véritable aventure agricole. Vite, la clientèle afflue et remplit le lieu : ouvriers, chômeurs, SDF, étudiants, avocats, profs, artistes. Même le prix Goncourt 2011, « qui vit dans le quartier, prend place chaque matin à une grande table pour écrire ».

Alexis Jenni et la plupart des clients de *De l'autre côté du pont* deviennent les amis de Boris, car « moi, ce que j'aimais au bar, c'était discuter avec les gens. Je connaissais tous les clients. Tous. Pas juste leurs prénoms. Je savais ce qu'ils faisaient et nous discutons pendant des heures ». Autre régulier, Marc Uhry, délégué régional Rhône-Alpes de la fondation Abbé-Pierre (Fap), ou encore Cédric Van Styvendael, directeur d'Est Métropole Habitat, bailleur social à la tête de 15 000 logements, qui en 2020 sera élu maire de Villeurbanne. Deux hommes qui vont inspirer "Vrac" à Boris.

Car Boris est prêt à passer la main. *De l'autre côté du pont* a prospéré avec désormais neuf associés. « J'ai alors voulu me reconnecter aux études. » Cette fois, il sait ce qu'il veut étudier : l'économie sociale et solidaire. Son expérience de dix ans l'y encourage ainsi que la responsabilité qui accompagne la joie »

RENCONTRER



ANTHONY MICALLEF / SCOP

» d'être le papa de deux petites filles. Tout en continuant de travailler, Boris suit les cours et obtient son master. Une source de fierté pour celui qui se croyait un cancre, et qui s'est remis à lire, à écrire, à étudier : « *Allô maman, ça y est, j'ai bac+5 ! D'accord, j'ai mis quinze ans, mais j'ai bac+5.* »

Avec ses deux potes, Marc Uhry et Cédric Van Styvendael, Boris, s'engage dans des discussions sur les banlieues, réfléchit aux réponses à



**DE QUOI ONT BESOIN
LES GENS ?
D'UN TOIT
ET DE BIEN MANGER.**



apporter aux besoins des locataires de Cédric et aux pauvres que rencontre Marc. « *De quoi ont besoin les gens ? D'un toit et de bien manger. Je m'occupe du bien manger* », décide Boris. La Fap et les bailleurs sociaux lancent l'association Vrac en 2014 avec Boris, seul salarié à bord. Les premiers mois, il parcourt les quartiers populaires de la métropole lyonnaise et écume avec régali-

ment tous les endroits où les habitants se regroupent : centres sociaux, régies de quartiers, lieux de culte, sorties d'écoles. Partout il sonde et avance son idée qu'il peaufine au gré de ses rencontres. Puis tout va très vite.

Autoédition

Vrac permet aux habitants des quartiers populaires d'avoir accès à des produits frais, sains et bio issus directement des producteurs. Sans intermédiaire. Les premiers groupements voient le jour à La Duchère, Vénissieux et Vaulx-en-Verin, quartiers populaires de la métropole lyonnaise. Les paysans fournissent, ils sont de plus en plus nombreux et Boris embauche. Deux, puis trois salariés. Puis Strasbourg s'intéresse au projet. Des Vrac éclosent : Bordeaux, Marseille, Montpellier, Toulouse, Paris, Rennes. D'autres sont en incubation. Bientôt Vrac Bruxelles. En six ans, Vrac a fait émerger 49 groupements d'achat dans une dizaine de villes, 49 entités indépendantes ancrées dans leurs terroirs.

Le projet séduit les politiques : prix de l'Assemblée nationale, prix de l'Innovation sociale, lauréat de La France s'engage (fondation de

François Hollande qui dote Vrac de 80 000 euros par an pendant trois ans)... Les médias suivent.

Aux honneurs et à la publicité, Boris préfère les rencontres avec les habitants, le plus souvent avec les habitantes, puisque ce sont elles qui cuisinent à la maison. Des femmes des quartiers populaires, au passé difficile, que Boris écoute et veut faire entendre. Avec Alexis Jenni et le designer Emmanuel Prost qui offrent leur talent, Boris leur consacre un livre. « *Femmes d'ici, cuisines d'ailleurs s'est vendu à 5 000 exemplaires et a créé de la fierté dans les quartiers.* »

Ensemble pour mieux se nourrir est le second ouvrage qu'il dirige. Un troisième, *Restes d'enfance*, recueil de souvenirs de divers écrivains évoquant les plats cuisinés de leur enfance, sort en même temps aux éditions... Vrac. « *Oui, nous nous auto-éditons !* » Mais cette édition-là est réservée à ceux qui ont répondu au crowdfunding lancé par Boris sur Internet. Encore une initiative qui a marché et qui nous laisse supposer que ce n'est pas la dernière. ■

+ Pour en savoir plus



***Ensemble pour mieux se nourrir* est un livre tour de France d'initiatives diverses et de rencontres mises en récit par Alexis Jenni (Prix Goncourt 2011 pour l'Art français de la guerre) et**

mises en perspective par Frédéric Denhez (ingénieur écologue de formation et auteur). Le livre pose la question essentielle suivante : Comment se réapproprier une alimentation que depuis plus de cinquante ans nous avons déléguée à la grande distribution et à l'industrie agroalimentaire ?

1 Ensemble pour mieux se nourrir, de Frédéric Denhez et Alexis Jenni, préface de Véronique Fayet, sous la direction de Boris Tavernier. Aux éditions Actes Sud, 208 pages, 20 € / 14,99 € en version numérique.



SUR « LE PARCOURS DU COMBATTANT » DES DEMANDEURS D'EMPLOI

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT** PHOTOS : **GAËL KERBAOL**

De quoi est fait le quotidien de la recherche d'emploi ? Comment vit-on quand on est au chômage et que l'on se sent exclu de la société ? Véronique, Franck, Marwan sont demandeurs d'emploi : ils nous ont ouvert les portes de leur vie pour nous confier leurs peurs, leurs craintes mais aussi leurs espoirs.

EXPLORER



GAEL KERRAOL / SCSF

▲ « **Ne pas avoir de retour à mes candidatures est pénible. Cela amène à remettre en question mes compétences** », confie Franck.

Octobre
« Je préfère que vous ne veniez pas me rencontrer maintenant. C'est le brouillard dans ma vie. Je vis une période difficile. » Lorsque je l'appelle au début de l'automne, Véronique me confie qu'elle affronte un passage à vide. En cause : son échec à des tests d'admission à une formation d'exploitant de transport. « J'ai raté les tests de logique. » C'était son rêve : intégrer l'école Aftral pour pouvoir booster son CV et travailler dans les transports. « Quand je m'ennuie, je prends le bus », rit la quarantenaire au bout du fil. Pour l'heure, « j'ai le moral dans les baskets. J'ai beaucoup de mal à me mobiliser. J'ai du coup séché un atelier de redac-

tion de lettres de motivation avec Pôle emploi », explique Véronique, qui espère ne pas être radiée de l'agence. Rendez-vous est donc pris à Nancy, sa ville, dans le Grand-Est, quand elle se sentira mieux.

Novembre
Département de l'Aisne. Franck démarre sa voiture spécialement adaptée à son handicap, une hémiplégie du côté droit de naissance : les pédales sont inversées et le volant aménagé. Midi. C'est l'heure d'aller chercher à l'école ses deux enfants, Stan, 10 ans et Alicia, 7 ans. Ils ne peuvent pas manger à la cantine : ce n'est pas possible pour Stan, autiste, qui ne peut pas être pris en charge. Dans la voiture, Stan décrit tout ce qu'il voit de la ville de Laon par la fenêtre et nous fait une visite guidée. Alicia joue avec son tigre roux en peluche et lui met un masque sur le museau. Rentrée à la maison, toute la famille s'installe à table avec Nathalie, la maman. Au

menu : nuggets et semoule. « Ce n'est pas facile de trouver un travail avec des horaires flexibles pour pouvoir aller chercher les enfants à l'école et les ramener, explique Franck. Et puis le fait que j'ai un handicap pose problème. Il faut prévoir un véhicule professionnel avec un aménagement. » Franck, 47 ans, est au chômage depuis 2018. Auparavant, après un bac pro gros-œuvre, il a travaillé dix-sept ans à Hand'tAisne, maintenant appelé Cap Emploi : conseiller en insertion, formateur, encadrant de chantier d'insertion... Ses postes étaient variés. Un licenciement l'a contraint à chercher autre chose. « Depuis, c'est le parcours du combattant. Je réponds à des candidatures : soit les réponses sont négatives, soit je n'ai pas de réponse du tout. Ne pas avoir de retour est pénible. Cela amène à remettre en question ses propres compétences », confie-t-il. Lorsqu'il se retrouve au chômage, Franck se lance d'abord dans un BTS informatique. Il

cherche du travail l'année suivante. En vain. Alors, en 2020, il débute une autre formation, celle de formateur pour adultes. Depuis, il cherche un poste de formateur ou de conseiller d'orientation professionnelle, ou encore de technicien en support informatique sur Internet. Il s'est mis des alertes sur Pôle emploi et sur d'autres sites de recherche. Franck est conscient qu'il est difficile de trouver un poste à Laon, « *ville sinistrée* », dit-il, mais avec sa femme, qui touche la rémunération de la CAF pour les aidants familiaux, il préfère rester dans l'Aisne pour ne pas déraciner Stan de l'équipe qui le prend en charge. Franck a dans sa recherche d'emploi l'impression d'être seul : « *J'ai trois rendez-vous par an au maximum avec Pôle emploi, déclare-t-il. On se sent abandonné. L'absence d'accompagnement me démotive.* » Heureusement, il peut compter sur le soutien d'un groupe emploi du Secours Catholique où différents demandeurs d'emploi échangent entre eux et se donnent des coups de main pour les CV et les lettres de motivation. Le regard fixé sur le bouquet d'orchidées qui orne la table du salon, Franck affirme : « *Tout n'est pas rose pour re-*

FOCUS

UNE RÉFORME DU CHÔMAGE QUI ACCROÎT LA PRÉCARITÉ

Après avoir été engagée par décrets en 2019, et face à l'épidémie de coronavirus et à ses conséquences sur l'emploi, l'application de la réforme de l'assurance chômage a été partiellement reportée au 1^{er} juillet 2021. Le Secours Catholique dénonce une réforme qui impactera durement les personnes ayant des parcours d'emplois précaires. En effet, d'une part, les conditions d'ouverture des droits deviendront plus restrictives (il faudra avoir travaillé 6 mois au cours des 24 derniers mois, contre 4 mois sur 28 auparavant) et, d'autre part, un nouveau calcul de l'indemnisation aura pour effet de diminuer les sommes versées à ceux qui enchaînent petits boulots et périodes d'inactivité. Fin 2020, le Conseil d'État a annulé les dispositions concernant le calcul de l'allocation au motif qu'elles portaient « *atteinte au principe d'égalité* ». ■

trouver du travail, mais je sais que je vais y arriver. Je n'ai pas le choix. Mon allocation de retour à l'emploi ARE s'arrête fin novembre. » Il explique qu'il ne veut plus, à l'avenir, être au chômage, et cela d'autant moins qu'arrive la réforme de l'assurance chômage en 2021, qui va baisser le montant de l'allocation : « *Ça va créer une précarité importante* », s'inquiète-t-il. Nathalie, sa femme, est plutôt confiante : « *Avec tes nouvelles compétences en informatique et en formation, tu vas finir par trouver* »,

lui assure-t-elle. Franck se réjouit d'avoir tout de même décroché cinq entretiens en deux mois à la suite d'une cinquantaine de candidatures : « *C'est plutôt encourageant* », conclut-il.

Mi-novembre

Je rappelle Véronique. Elle semble aller mieux, grâce notamment à une formation courte financée par Pôle emploi auprès d'un cabinet de conseil, Solerys, sur le thème « *Valoriser son image professionnelle* ». « *J'apprends à être à l'aise en entretien d'embauche, à ne pas avoir honte des trous de mon CV et ça me redonne confiance en moi* », annonce Véronique, rayonnante, lorsque nous la rencontrons à »



GAEEL KERBAOL / SCGE

◀ Véronique a participé à une formation financée par Pôle Emploi sur le thème « *valoriser son image professionnelle* ».

EXPLORER



▲ Au chômage depuis de nombreuses années, Véronique rêve de travailler dans le milieu des transports.

» Nancy à la mi-novembre. Sylvie Perron, la consultante Solerys, l'accueille dans son bureau. Ensemble elles visionnent une vidéo tournée la semaine précédente, dans laquelle Véronique était en simulation d'entretien d'embauche avec une entreprise de transport. Les cheveux coiffés en chignon, habillée d'une robe bleu nuit,

portant un collier avec un nœud papillon, Véronique se contemple : « *J'étais fière, je me suis imaginée en entretien d'embauche avec le patron de Keolis à Nancy.* » « *Vous avez structuré vos propos, vous avez argumenté avec des exemples* », la félicite Sylvie Perron, « *tous les jours vous allez faire un nouveau pas.* » Véronique lui sourit. Cette formation lui fait beaucoup de bien et elle regarde l'avenir plus sereinement. À 20 ans, en 1997, Véronique a passé un bac pro en gestion administrative et secrétariat avant d'être agent administratif chez Vinci. Mais elle a démissionné en 2002 à la suite d'un désaccord avec son patron. Il

s'en est suivi une période à vide, avec une dépression et quelques petits boulots de-ci de-là, dans les services à la personne notamment. En 2012, Véronique a commencé une formation de chargée d'information, d'accueil et d'orientation au Cnam qu'elle n'a pas validée ; elle a le niveau du titre. Après de nouvelles et longues périodes de chômage et de petits boulots d'agent administratif, elle découvre le monde des transports en 2019, via une société d'intérim. « *J'ai toujours eu des passages à vide. Je les surmonte, mais ils peuvent durer plusieurs mois parce que je suis éloignée de l'emploi* », ana-



GAELE KERBAOL / SCOF

lyse-t-elle. Véronique regarde son parcours avec anxiété. Âgée aujourd'hui de 43 ans, elle éprouve de la honte à regarder son CV haché de périodes à vide : « *J'ai du mal à me mettre en valeur, à me vendre et à expliquer mon passé mouvementé, confie-t-elle. J'ai peur de ce que le recruteur va penser de moi.* » En 2020, Véronique a bénéficié de la crise sanitaire due au coronavirus : elle a été embauchée en intérim sur le réseau de transports nancéen pour sensibiliser au port du masque et au respect de la distanciation physique. Depuis son échec à la formation de l'Aftral, Véronique espère suivre une autre formation,

cette fois d'agent de médiation, d'information et de services. Elle rêve d'un travail à plein temps pour avoir une « *vie réglée* » : « *Je ne me sens pas utile du fait que je suis loin de l'emploi. J'aimerais pouvoir me lever comme tout le monde pour aller au travail.* » Véronique ouvre son ordinateur et me présente son profil LinkedIn qu'elle vient de créer avec les conseils de Solerys. Elle rajoute ses savoir-être, identifiés avec la conseillère : « *Autonome, réactive, avec un sens aiguisé de la communication.* » « *J'ai vu ces critères avec Sylvie* », déclare Véronique, le regard dans le vague. « *Ça m'a redonné confiance en moi* » Et elle ajoute : « *Peut-être qu'un jour j'aurai ma chance à force d'insister.* »

Décembre

« *C'est bon, j'ai trouvé ! Je suis assistant d'éducation à mi-temps, c'est un CDD de trois ans, 20 heures par semaine. Je m'occupe de deux enfants handicapés.* » Franck est souriant et cela s'entend au bout du fil lorsque je l'appelle au début du mois de décembre. « *Vu la crise économique et sociale, je ne peux pas dire que ça ne me convient pas* », estime-t-il. Ce poste aux horaires flexibles permet à Franck de continuer à conduire les enfants à l'école et à les récupérer. Dans le cadre de son contrat de travail, il va pouvoir suivre une formation à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. « *Je suis ravi, car je préfère me lever pour aller travailler plutôt que de rester à la maison. Je suis plus libre d'esprit et ça change l'ambiance dans la famille* », se réjouit-il,

même si ce job n'est finalement pas dans le domaine qu'il espérait et ne lui rapporte qu'un salaire de 650 euros net par mois, en plus de son allocation adulte handicapé (AAH). « *À terme, j'aimerais trouver un complément en tant que formateur* », observe-t-il. En attendant, Franck savoure sa joie d'avoir enfin trouvé un emploi.

Début janvier

Dans un petit studio situé au cœur de Montpellier, Marwan, 27 ans, nous accueille à bras ouverts et avec un

bon café chaud. Sur la table du salon traîne une photo de Marwan enfant et de sa grande sœur, restée au Yémen. Il flotte un parfum de riz aux épices,



JE NE ME SENS PAS UTILE. J'AIMERAIS POUVOIR ME LEVER COMME TOUT LE MONDE POUR ALLER AU TRAVAIL.



un plat préparé par Pranjal, le compagnon de Marwan, d'origine indienne. Tandis que Marwan ouvre son ordinateur pour se connecter à son profil LinkedIn, Pranjal l'encourage avec des mots réconfortants. Marwan est au chômage depuis plusieurs semaines. Et l'urgence de trouver un travail l'angoisse nuit et jour. « *Avoir un rythme de travail m'aide beaucoup mentalement et psychologiquement, explique-t-il. Financièrement je n'ai pas de famille pour m'aider. Dans trois mois j'aurai dépensé toutes mes économies.* » Le jeune homme a l'impression de mener une course contre la montre. Né au Yémen, Marwan obtient à 20 ans une bourse pour préparer une licence en sciences de l'ingénieur à Marseille. Il arrive en 2013 et apprend la langue française, qu'il maîtrise bien désormais. À la fin de ses études, en 2017, la guerre fait rage au Yémen. Et Marwan, qui a découvert son homosexualité – pénalement réprimée »

EXPLORER

» au Yémen –, demande l'asile à la France, qu'il obtient en 2018. Le jeune homme entreprend en 2019 une formation en gestion à Montpellier. Cet été-là, il cherche du travail et ne perçoit ni RSA, ni allocation chômage en raison de son âge et de son parcours. « *J'étais frustré. Tous les jours j'écrivais des CV et des lettres de motivation, je prospectais les entreprises les unes après les autres. Des amis ont dû me donner de quoi manger tellement c'était difficile financièrement. Je me sentais nul, comme si personne ne voulait de moi* », relate-t-il. Avec du recul, Marwan pense que la langue n'est pas un obstacle, mais il s'interroge sur son statut de réfugié : il lui donne officiellement le droit de travailler, mais nombre d'entreprises l'ignorent. Alors, à terme, Marwan compte demander la naturalisation. « *Mais j'aimerais d'abord travailler pour prouver que je suis ici, en France, pour participer à la société* », précise-t-il. En octobre 2019 il décroche finalement, grâce à un contact du Secours Catholique, un CDD d'assistant chef de chantier

dans un chantier de construction. Son contrat a été renouvelé et il travaille dans cette société jusqu'au mois de décembre 2020. On lui avait promis un CDI, mais la crise économique due au coronavirus a empêché ce projet de se concrétiser. Alors, en ce début

“
**TOUS LES JOURS J'ÉCRIVAIS
DES CVS ET DES LETTRES
DE MOTIVATIONS.
JE ME SENTAIS NUL, COMME
SI PERSONNE NE VOULAIT
DE MOI.**
”

d'année 2021, Marwan entreprend de nouveau une recherche intensive d'emploi, se donnant pour objectif de répondre à trois offres par jour. « *Plus ça dure, plus ce sera difficile psychologiquement et financièrement* », confie Marwan, qui avoue se mettre à l'écart de son entourage car il a honte de ne pas travailler. « *Je préfère éviter la question : "et toi, que fais-tu*

en ce moment ?" » Pourtant, Marwan reconnaît que le fait d'être accompagné – par les contacts rencontrés dans un café solidaire de migrants au Secours Catholique ou dans des familles d'accueil de la Cimade – lui remonte le moral et l'encourage. Pour se donner toutes ses chances, il vient d'obtenir son permis – un point de plus pour son CV ! Il s'est inscrit à Pôle emploi et attend de percevoir l'allocation chômage ARE.

Mi-janvier

Je prends des nouvelles de Véronique. À la fin de l'année 2020, elle a de nouveau réalisé des missions d'intérim sur le réseau de transports nancéen. Mais ces missions sont en lien avec le coronavirus, et elle s'inquiète de l'après-crise. « *J'aurai moins de missions et de plus, j'arrive en fin de droits en mai. Il va falloir que je trouve autre chose*. » J'évoque de nouveau sa formation d'agent de médiation, mais Véronique se dévalorise : « *J'ai peur de ne pas avoir le niveau. Et je dois*

POSITIONNEMENT

UN DROIT AU TRAVAIL EFFECTIF

« *Sans travail pour tous, il n'y a pas de dignité pour tous.* » Ce leitmotiv du pape François inspire le Secours Catholique dans son plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour que chacun ait droit à un travail. Pour l'association, le travail est un droit, en être privé est une violence faite aux personnes auxquelles il est renvoyé un message d'inutilité, voire de culpabilité. « *Il y a un enjeu fort autour du travail pour exister socialement. Il faut créer de l'activité et accompagner les per-*

sonnes afin qu'elles aient accès à un travail. Pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, il faut accepter que cet accompagnement prenne du temps », explique François Berruer, du département Emploi et économie solidaire au Secours Catholique. Dans ce contexte, l'association insiste pour que des moyens suffisants soient engagés pour accompagner et former les personnes au sein du service public de l'insertion et de l'emploi (Spie), mais aussi pour créer des activités et des

emplois aidés garantissant le droit au travail - en contrepoint du projet TZCLD ("Territoires zéro chômeur de longue durée"). Enfin, le Secours Catholique préconise un renforcement du plancher des prestations sociales (revenu minimum garanti, relèvement des minima sociaux, développement de systèmes de protection sociale et de stabilisation des revenus pour les travailleurs indépendants et saisonniers), afin que les actifs précaires et les inactifs puissent vivre décemment. ■



GAEL KERBAOL / SCDF

▲ **Marwan se connecte tous les jours à Internet pour lancer des recherches d'emploi.**

trouver une entreprise d'accueil pour le stage. » Ce qui lui paraît une montagne à gravir.

Février

Le téléphone sonne. Marwan tressaille : c'est une réponse à l'une de ses 50 candidatures déposées depuis le mois dernier. Il va passer un entretien. Ce sera le septième. « Des entreprises m'ont même contacté directement et c'est encourageant, estime-t-il. Même si j'ai eu cinq réponses négatives suite à des entretiens, ça me motive d'être arrivé jusqu'à ce stade de la candidature et ça me pousse à continuer. » Marwan est plutôt confiant, après un mois de recherches intensives. Dès qu'il se lève le matin, il se connecte à Internet et lance des recherches. Il

a aussi reçu des refus par mail – et des candidatures sont restées sans réponse. « En fait, je suis entre frustration et espoir. Il faut dire aussi que je n'ai de réponses que pour des CDD, il n'y a pas de CDI. Je sens que la période, avec la crise du coronavirus, n'est pas favorable. » Fin février, Marwan a eu l'opportunité de signer un contrat d'apprentissage pour préparer un master de business commercial en alternance avec une entreprise. Après réflexion, il a dit oui. « La partie commerce est nouvelle pour moi, ça me permettra d'apprendre quelque chose de nouveau et d'avoir un niveau bac+5. Gagner le Smic c'est mieux que rien, en cette période difficile », explique-t-il, visiblement soulagé.

Mars

« Je traverse de nouveau un passage à vide », me confie Véronique lorsque je l'appelle pour prendre de ses nouvelles. La Nancéenne n'a pas eu de nouvelles missions d'intérim depuis

début janvier. Elle voudrait s'inscrire dans une auto-école afin de passer son permis et ainsi enrichir son CV. Elle compte demander un financement à Pôle emploi. « Le permis m'aidera peut-être à trouver un poste », déclare-t-elle. Elle s'est également vu proposer un coaching organisé par Pôle emploi, un dispositif intitulé "Tout est possible". Elle espère que cela lui ouvrira de nouvelles portes : « Je n'ai rien à perdre et je vais leur dire que je suis prête à travailler dans tous les domaines, mais que j'ai un coup de cœur pour les transports. Peut-être vont-ils me donner d'autres pistes auxquelles je ne pense pas ? » Pour Véronique, éloignée de l'emploi depuis des années et qui peine à se raccrocher au monde du travail, le chemin est difficile. « Je manque de points d'appui, observe-t-elle. Et le fait de ne pas trouver de poste joue sur mon moral. » Véronique est prise dans les mailles du cercle vicieux de la recherche d'emploi. ■



POINT DE VUE

AFGHANISTAN, PROVINCE DE GHOR, JUILLET 2017

Ghorban, Français d'origine afghane, retrouve sa mère après onze ans de séparation. Il a quitté clandestinement l'Afghanistan, seul, à l'âge de 8 ans. Arrivé en France en 2010, il s'est retrouvé à la rue avant d'être repéré et mis à l'abri par une association.

Face au nombre croissant de mineurs étrangers qui vivent dehors aujourd'hui en France, la situation de Ghorban semblerait presque "chanceuse" : il a été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Il a pourtant connu un parcours semé d'embûches : hôtels, foyers, scolarisation tardive. Écorché vif par un passé fait de déchirements, il s'est construit adolescent dans sa nouvelle vie française, à l'école, dans ses loisirs, avec ses amis et ses éducateurs. Malgré cela, il a toujours eu la crainte de ne pas obtenir ses papiers.

Je l'ai accompagné durant une période de huit ans, de son arrivée à Paris à ses retrouvailles afghanes. Ghorban a pu rendre visite à sa famille pendant les vacances scolaires, après l'obtention de son bac, car il a finalement obtenu la citoyenneté française. ■

Cœur de pierre, le film qui raconte l'histoire de Ghorban, que j'ai réalisé avec Claire Billet, est visible sur *iTunes*.

© **OLIVIER JOBARD** Après avoir couvert de nombreux conflits en tant que photojournaliste, je me suis rendu en 2000 à Sangatte. J'y ai rencontré des exilés afghans, tchétchènes, irakiens, bosniaques... Tous avaient quitté leur pays à cause de guerres qui avaient nourri dix ans de ma vie. J'étais bouleversé. De nos échanges dans ce dernier caravansérail est née l'envie d'étudier les questions migratoires. J'ai à cœur d'incarner ces phénomènes pour donner à voir des personnes uniques, aux vies hors du commun. Photographe et réalisateur, je suis représenté par l'agence Myop



www.olivierjobard.com

Repos Subventionné par l'Administration?

par Besse & La Blanche



"Plus on augmente nos minima sociaux, plus on rend difficile le retour à l'activité" (E. Macron.)

Ainsi, les pauvres seraient donc naturellement paresseux et Calculateurs !!!



"Et seule la peur pourrait les pousser à reprendre un emploi. Vite, vite! Au boulot!"



La vérité, c'est qu'il n'y a pas assez de travail pour tout le monde !!!



"Et surtout que plus d'un million de pauvres ont déjà un travail!"



Feignasse!

les pauvres sont comme tout le monde: ils VEULENT travailler



En fait: "Des minima sociaux plus généreux encouragent et facilitent la reprise de l'activité." (E. Duflo. Prix Nobel d'économie)



MORALITÉ:

Laisser entendre que les pauvres sont fainéants, c'est intellectuellement pauvre !!!



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

